

## Concept éducatif et pédagogique

Entr'actes, MATAS 1  
Juin 2013

*« On ne peut pas changer les gens, tu  
sais.*

*On peut juste leur montrer un chemin  
et leur donner envie de l'emprunter »*

*Laurent Gounelle*



## TABLE DES MATIERES :

Introduction	p. 3
Mission	p. 3
Généralités	p. 3
Structure du groupe accueilli jusqu'alors au MATAS de Vers-Chez-Perrin	p. 4
Personnel	p. 5
Population accueillie	p. 5
Horaire de fonctionnement	p. 6
Trajets et déplacements	p. 7
Procédure d'admission	p. 7
Critères d'admission	p. 7
<i>Protocole de prise en charge</i>	p. 7
<i>Points forts de la prise en charge</i>	p. 8
<i>Protocole de la fin de prise en charge</i>	p. 9
Exclusion	p. 9
Prise en charge éducative et pédagogique : déroulement d'une journée	p.10
Prise en charge scolaire et soutien personnalisé	p.10
<i>La responsabilisation progressive face au travail scolaire et l'implication dans le cursus scolaire</i>	p.10
Les activités éducatives et les activités support	p.10
<i>La voltige</i>	p.12
<i>L'atelier « développer les ressources »</i>	p.14
Objectifs de la prise en charge	p.16
Coaching pour l'enfant	p.16
Le travail avec les familles	p.16
La réhabilitation des compétences parentales – coaching parental	p.17
Le travail en réseau et les rencontres	p.17
L'approche de la réalité et la théorie du choix comme fil rouge de la prise en charge	p.17

## **Introduction**

*Le MATAS I, Modules d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité, de la Broye Vaudoise et de ses environs était jusqu'alors situé dans le village de Vers-Chez-Perrin, à 3 kilomètres de Payerne, dans les locaux de l'ancienne école primaire. Dès la rentrée scolaire 2013-2014, il offrira ses prestations à Avenches dans le cadre de la Maison d'Enfants d'Avenches.*

*La structure est également appelé « Entr'Actes ». Elle offre une parenthèse dans le cursus scolaire d'élèves qui pour diverses raisons en lien avec leur développement psychosocial, éducatif ou affectif ne sont pas/plus en mesure de progresser favorablement dans une structure dite ordinaire et qui nécessitent, momentanément, une prise en charge plus individualisée et personnalisée.*

*Les élèves sont accueillis en-dehors de leurs établissements scolaires réguliers. Cet accompagnement a pour but de se concentrer sur les difficultés rencontrées tout en envisageant un retour progressif et mieux adapté dans la classe d'origine, ceci en développant de nouvelles attitudes face aux apprentissages scolaires et au savoir-vivre dans le groupe classe.*

## **Mission**

*La Politique socio-éducative cantonale en matière de protection des mineurs, adoptée par la Cheffe du DFJC vaudois, Madame Anne-Catherine Lyon, le 28 août 2006 ainsi que le règlement d'application de la loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (RLEO) sont à l'origine de la création du MATAS et de sa mission actuelle.*

*« Les Modules d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité se définissent comme une collaboration contractualisée limitée dans le temps (3 mois, renouvelable une fois) avec le milieu scolaire du mineur dans le but de le soutenir dans sa capacité d'acquisition et dans sa capacité de motivation à l'apprentissage, dans les situations à haut risque de rupture scolaire ou de désinvestissement des apprentissages. Ces activités visent d'abord au maintien de l'élève dans la structure scolaire ordinaire, puis à sa réintégration. Ce concept a été défini avec la DGEO et le SESAF »*

*La mission du Matas est de remobiliser l'élève en le responsabilisant et en lui inculquant l'autonomie nécessaire afin de re/prendre son rôle d'élève apprenant. Les notions de respect, de choix, de besoin, etc. ainsi que l'épanouissement personnel font également parti des objectifs visés.*

## **Généralités**

*Le Matas de Vers-Chez-Perrin a commencé ses activités en janvier 2009. Après quelques années de fonctionnement et d'accueil d'élèves de la région, il a, temporairement, fermé ses portes en été 2012. Dès février 2013, le MATAS a, à nouveau, repris en charge les élèves des établissements primaires de la Broye pouvant bénéficier de cette mesure.*

*La nouvelle rentrée scolaire sera marquée par le déménagement du Matas à Avenches dans des locaux provisoires situés dans la propriété de la MEA. Durant cette période de gros travaux de réfection et d'agrandissement de la maison adjacente à l'institution s'effectueront. Cette dernière devrait accueillir les élèves Matas dès la rentrée scolaire 2014-2015, au plus tôt.*

### **Structure du groupe accueilli jusqu'alors au MATAS de Vers-chez-Perrin**

*Le bâtiment se compose de deux étages. A l'étage inférieur (ou rez-de-chaussée) se trouve l'espace réservé à l'école ou l'espace pédagogique. Une spacieuse salle de classe peut y accueillir les élèves dans les mêmes conditions qu'à l'école (pupitre, tableau noir, ordinateurs, coin bibliothèque, etc.).*



*L'étage supérieur, lieu d'accueil éducatif, comprend un coin salon, une grande table centrale entourée de bancs pour les activités créatrices et en groupes ainsi que pour les repas. Une cuisinette se trouve aussi dans cet endroit. Deux salles de bains, l'une réservée aux filles et l'autre aux garçons se situent respectivement au rez-de-chaussée et au premier étage.*

*La nouvelle structure offrira également des espaces distincts et sera inspirée des locaux, spacieux et lumineux de Vers-chez-Perrin.*



*Un petit préau muni d'un panneau de basket vient compléter le cadre de Matas.*

### **Personnel**

*Le MATAS est sous la responsabilité conjointe de deux directions, soit celle de la DGEO (Direction générale de l'enseignement obligatoire) et la de la DFJC (Département de la Formation, de la jeunesse et de la culture) représentée par le Directeur des EPS (Etablissements Primaires Scolaires) de Lucens, Granges et environs, Monsieur Eric Novello ainsi que par le SPJ (Service de Protection de la Jeunesse) représenté par le Directeur de la MEA (Maison d'Enfants d'Avenches), Monsieur Dragutin Filipec.*

*L'équipe se compose d'un 100% pédagogique et d'un 100% éducatif. Une stagiaire éducative complètera l'équipe dès la rentrée 2013-2014.*

*Les statuts sont rattachés aux établissements qui emploient le personnel, soit les écoles de Lucens, Granges et environs en ce qui concerne l'enseignant et la Maison d'Enfants d'Avenches en ce qui concerne les éducateurs et le/la stagiaire éducateur/trice.*

### **Population accueillie**

*Le MATAS accueille des élèves dont le comportement et/ou les difficultés rencontrées et observées dans leur classe d'origine entravent une progression efficace. Ces enfants nécessitent un soutien et un accompagnement en lien avec leur problématique. Le climat en classe est bien souvent altéré et perturbé par les élèves avant qu'ils ne bénéficient d'un placement MATAS ce qui empêche le bon déroulement des cours et compromet une acquisition optimale des apprentissages pour le reste des élèves. Aussi, une distance physique temporaire est-elle nécessaire afin de permettre à la classe tout comme au/à la maître/sse, de retrouver de meilleures conditions de travail.*

*Les élèves accueillis jusqu'à présent étaient soit issus de milieux défavorisés ou socialement précaires (monoparentalité, migration, etc.) soit des élèves présentant des troubles divers*

*tels que des troubles du développement, de l'attention ou des difficultés d'apprentissages en lien avec de l'hyperactivité, le HPI, de dyslexie, dyscalculie, etc. Les différentes habitudes culturelles et le manque de compréhension du système scolaire vaudois génèrent souvent l'inadaptation, le décrochage ou la démotivation sur le plan scolaire pour des jeunes issus de la migration. Des difficultés familiales ou relationnelles peuvent, quant à elles aussi être exprimées par des dysfonctionnements et un manque d'investissement dans la scolarité.*

*Les difficultés d'apprentissages quelles qu'elles soient et d'où qu'elles proviennent peuvent dans bien des cas être des déclencheurs aux inadéquations comportementales et ainsi être mises en second plan lorsque le comportement devient ingérable dans un groupe classe. Il arrive un moment où l'on ne voit plus que le sujet dysfonctionnant au lieu de la problématique. Pour certains apprendre à apprendre pourrait déjà être une amorce de solution à une plus grande motivation et une meilleure intégration scolaire. La prise en charge dans un MATAS, permet d'observer l'élève dans son fonctionnement global et vise à trouver des pistes pour avancer en mettant en place des objectifs réalisables, ceci en partant de là où se trouve l'élève et en prenant en compte ses possibilités.*

*La structure peut accueillir un maximum de 10 élèves, âgés entre 6 et 12 ans, sur le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, avec un maximum de 7 élèves par jour. La répartition du groupe d'enfants se fait en début de prise en charge. L'élève MATAS est présent jusqu'à trois jours par semaine dans un premier temps, le reste du temps étant consacré à sa classe d'origine et à la réalité scolaire. L'objectif visé est la réintégration progressive puis complète dans l'établissement d'origine.*

*L'élève MATAS y est inscrit pour une période de trois mois maximum, renouvelable une seule fois après concertation entre les professionnels et la famille.*

### **Horaire de fonctionnement**

*Le MATAS est ouvert toute la semaine, w.-e non-inclus. Il accueille les élèves du lundi au vendredi, sauf le mercredi. Cette journée est réservée à des rencontres entre professionnels sous forme de colloques d'équipe, de colloques entre l'équipe et les Directions, de réseaux professionnels, de super/intra visions ou au travail de préparation.*

*Le MATAS se base sur l'organisation scolaire : les vacances et les congés fériés sont identiques.*

*Un membre de l'équipe est présent au MATAS dès 8 heures afin de répondre au téléphone et accueillir les premiers enfants. Les prises en charge se font jusqu'aux environs de 15h puis les enfants sont ramenés chez eux.*

*Les rencontres avec la famille ou avec les écoles ont lieu une fois l'horaire scolaire terminé. Elles peuvent se dérouler aussi bien à l'école d'origine, dans les locaux du MATAS que dans le cadre familial, cela en accord avec les familles concernées et dans le but d'éviter des transports souvent longs et compliqués. L'accès au MATAS de Vers-Chez-Perrin n'étant que difficilement desservi par les transports publics. Le lieu est déterminé par le mandataire de la rencontre.*

*Les élèves ne rentrent pas chez eux pour les repas de midi. Ils mangent au MATAS. Le restaurant « L'Auberge de Vers-Chez-Perrin » fournit des repas adaptés aux besoins et à la religion de la population accueillie. Les enfants mangent en compagnie de l'éducatrice et de l'enseignant, le temps de midi étant aussi un moment de partage et d'échange. Dès la rentrée 2013, le/la stagiaire se joindra au groupe. Les repas se prendra dans les locaux de la MEA et seront concoctés par le cuisinier de l'institution.*

### **Trajets et déplacements**

*Les élèves MATAS sont cherchés et ramenés suivant l'organisation discutée lors de la première rencontre au sein de l'équipe selon un tournus équilibré et une entente mutuelle. L'élève prend le transport habituel pour se rendre à son école ou s'organise afin d'atteindre le point de rencontre prédéfini avec l'équipe MATAS.*

*En cas d'absence de l'élève, le conducteur contacte en premier lieu les parents, puis le secrétariat s'il ne devait pouvoir joindre les parents. Il informe également le secrétariat de l'absence de l'élève. Toutefois, il est de la responsabilité des parents de prévenir l'équipe Matas d'une éventuelle absence. L'organisation des trajets concorde au mieux avec les arrivées et les départs des bus respectifs.*

*Le transport des élèves se fait selon la législation, les élèves sont véhiculés sur des rehausseurs comme l'indique la loi sur la circulation et doivent attacher leur ceinture.*

### **Procédure d'admission**

*La demande d'admission émane directement de l'établissement d'origine de l'enfant et est adressée aux directions du MATAS. L'admission dépend de critères préétablis. Un protocole de prise en charge et de fin de prise en charge orchestre le tout.*

*Les documents pour une demande d'admission se trouvent sur le site de la Maison d'Enfants d'Avenches, sous l'adresse <http://www.meav.ch/pages/matas.php>*

### **Critères d'admission**

*Tout élève qui présente des difficultés au niveau scolaire, qui est en situation de décrochage ou de rupture et dont le comportement questionne est admissible au MATAS. Une admission peut avoir lieu une fois que les enseignants ont rempli les documents ad hoc et qu'une rencontre entre l'école-la famille-le MATAS a eu lieu. Lors de cette rencontre sont déterminés les projets éducatifs et pédagogiques de l'élève. Celle-ci se déroule, idéalement, dans les locaux de l'école d'origine. Elle marque l'engagement des partenaires face à la mesure MATAS.*

#### **Protocole de prise en charge**

*Phase 1 :*

*L'équipe organise, en premier lieu le **réseau de prise en charge** avec l'école d'origine, les*

parents et le Matas afin de clarifier le projet éducatif et pédagogique de l'élève.

Les parents se déplacent ensuite au MATAS avec leur enfant afin de visiter les lieux et rencontrer l'équipe. La séance aboutit à la signature d'une **convention de prise en charge**. Une **confirmation de prise en charge** est alors adressée par le directeur DGEO aux parents, avec copie au directeur MEA. Le délai de prise en charge est de l'ordre de 2 semaines.

Phase 2 :

**Un bilan intermédiaire** est rédigé après 3 semaines environ, et peut, selon les cas, aboutir à une modification du degré de prise en charge. Toute altération du suivi se fait d'entente avec l'école et les parents. L'équipe Matas prend contact avec l'école ou les parents si nécessaire.

Deux semaines avant la fin de la prise en charge, l'équipe rédige un **bilan final** qui aboutit à une **fin de prise en charge**, adressée par le directeur DGEO aux parents ou à un **projet de prolongement**, soumis au directeur DGEO. Si le projet est accepté, un courrier ad hoc est adressé aux parents et un **2e contrat** est établi par l'équipe Matas

Dans la mesure du possible, l'équipe matas organise un **réseau école-Matas de fin de prise en charge** pour la restitution du bilan (selon les cas cela peut se faire par téléphone)

Un suivi « Postcure » est possible si le nombre d'élèves accueillis par le Matas le permet. De même, selon l'organisation de la structure, une prise en charge « ante-cure » peut aussi se mettre en place dans le cadre de l'école d'origine.

L'équipe rédige un projet de « contrat », qui doit inclure : heure de prise en charge, à faire valider par les directions, projet éducatif et projet pédagogique (différenciation à préciser avec l'enseignant d'origine)

L'équipe constitue un dossier pour chaque enfant. En fin de prise en charge, elle communique les observations établies au sujet de chaque enfant aux directeurs DGEO et MEA

Points forts de la prise en charge :

1. Lors de l'admission : l'élève, ses parents et l'équipe MATAS

- visite des lieux
- présentation de l'équipe et des fonctions respectives
- informations quant aux modalités de fonctionnement de la structure
- rappel des motifs de la mesure ainsi que des droits et devoirs concernant l'acceptation du processus
- signature du contrat

2. *Rencontre initiale : les enseignants ordinaires, les parents, le réseau gravitant autour de l'enfant*

- *mise en place d'un projet pédagogique et éducatif élaboré en co-construction avec les intervenants présents et les parents.*
- *présentation du projet à l'élève par la suite, en présence des parents et de l'équipe.*

3. *Diverses rencontres situationnelles entre professionnels tout au long de la prise en charge afin de faire des bilans réguliers quant aux progrès observés ou aux éventuels réaménagements à faire. Retour régulier des informations et observations aux parents et à l'élève.*

4. *Durant la période de réintégration du jeune, mise en place de nouvelles conditions d'accueil dans la classe d'origine, élaborées avec l'équipe MATAS, l'école et la famille.*

*Un soin sera particulièrement donné à l'accueil de l'élève, de ses difficultés et de sa famille afin de déculpabiliser les parents qui vivent souvent cette orientation temporaire de leur enfant comme un échec et une remise en question de leur capacité d'être de bons parents. L'invitation pour les parents, tout comme pour les enseignants à une réflexion commune, la co-construction d'un projet compréhensible et réalisable a toute son importance à ce stade de la procédure et favorise la collaboration et le cheminement conjoint dans la nouvelle prise en charge.*

### **Protocole de fin de prise en charge**

*C'est lors du bilan final que le réseau décide de la fin de la prise en charge ou d'une éventuelle prolongation de celle-ci. La fin de cette prise en charge peut avoir lieu à n'importe quel moment du suivi pour autant que les objectifs prédéfinis soient atteints et le retour progressif ainsi que la réintégration en classe ordinaire estimé positivement.*

*Le bilan final doit toutefois avoir lieu au plus tard deux semaines avant la fin des 3 mois de prise en charge. Ceci afin de pouvoir prendre congé de l'élève sans précipitation et mettre en place les nouvelles modalités d'accueil dans la classe d'origine.*

### **Exclusion**

*Pour l'élève qui ne respecte pas les règles et dont les comportements peuvent mettre en danger sa personne ou son intégrité ou celle d'autrui, une évaluation sera faite. Si son comportement nécessite une prise en charge plus spécifique, un réseau sera constitué afin de mener une réflexion en lien avec ses besoins. La violence, l'abus ou le non respect grave de règles peut entraîner une exclusion de la structure. La mise en place d'une prise en charge adaptée en découlera et les services concernés seront avisés.*

## **Prise en charge éducative et pédagogique : déroulement de la journée**

*Le déroulement de la journée ainsi que la prise en charge des enfants tant éducative que pédagogique dépendra du groupe et de sa dynamique. Toutefois, la matinée est prioritairement consacrée à du travail scolaire, à la vie en classe, aux règles de l'école et au métier d'élève.*

*Vers 11h30, les élèves se préparent pour le repas de midi et vaquent à leur tâche prédéfinie. (dresser la table, chercher à manger). Le repas se déroule en présence de l'équipe dans les locaux du Matas. Ce moment offre un espace éducatif. Un règlement clair est en vigueur en ce qui concerne les repas de midi, à savoir que l'élève doit manger de tout (goûter à tout) lors du premier service. Il peut ensuite se resservir de ce qu'il aime pour autant qu'il finisse son assiette. Boire au moins un verre d'eau au repas fait aussi partie des exigences posées par l'équipe.*

*Puis, les élèves et les adultes balayent, nettoient la table, font la vaisselle et ramènent la cantine.*

*Après le repas, en fonction du jour de la semaine, les élèves participent aux activités éducatives : le mardi au travail sur les ressources et le jeudi à la voltige.*

## **Prise en charge scolaire et soutien personnalisé**

*Une attention particulière est donnée à l'élève dans son apprentissage scolaire et des outils spécifiques en lien avec les difficultés rencontrées sont proposés et mis en pratique.*

*Apprendre à gérer son espace, l'organisation du pupitre et du travail, apprendre à apprendre, gérer son agenda, respecter le calme, lever la main pour demander la parole, etc. Comme dans l'éducatif, les professionnels rejoignent l'élève là où il se trouve et non là où ils aimeraient qu'il soit, afin de progresser au rythme de l'enfant et de ses capacités.*

## **La responsabilisation progressive face au travail scolaire et l'implication dans le cursus scolaire**

*L'élève est amené progressivement à se responsabiliser face à son travail scolaire et aux attentes de l'école. Ses difficultés sont travaillées et l'élève est coaché dans le but de petit à petit mettre en place de nouvelles pratiques et de nouvelles stratégies.*

*Un accent tout particulier sera porté sur l'estime de soi, la consolidation des acquis scolaires et l'acquisition de nouvelles connaissances afin de permettre un retour serein et dans la mesure, rapide dans sa classe.*

## **Les activités éducatives et les activités support**

*Diverses activités peuvent être programmées tout au long de la prise en charge. Elles comprennent des échanges avec les enfants sur ce qu'ils vivent, sur ce qui les interpelle. Divers sujets sont abordés, souvent amenés par les élèves eux-mêmes.*

*Ces activités peuvent être culturelles, sportives ou créatives selon le besoin de l'enfant (ou du groupe) et les objectifs définis dans son projet pédagogique.*

*Créations culinaires conçues par les élèves*



Créations artistiques faites par les élèves



Activité sportive : kayak sur le lac de Morat



*Outre les activités proposées par l'équipe, deux activités support rythment la semaine : la voltige et l'atelier de travail sur les ressources. Celles-ci visent au développement personnel de l'enfant et à la consolidation de son estime de soi. Elles se déroulent le mardi après-midi pour l'atelier sur les ressources et le jeudi après-midi pour la voltige.*

La Voltige

*L'activité voltige est donnée par Mme Alexandra Chavaillaz du manège de Vers-Chez-Perrin, professionnelle du cheval. Elle travaille sur différents axes tels que la gestion de la peur, l'estime de soi, le respect des autres, le travail en groupe, etc.*

*Les élèves apprennent en premier lieu les règles pour le bon fonctionnement de l'activité (respect du cheval, de l'environnement, des monitrices et des camarades) ainsi que la préparation du cheval (pansage et mise en place du matériel).*

*Le cours de voltige débute toujours par un échauffement adéquat, en groupe ou en individuel, par des petits jeux ou des défis. L'élève apprend également à conduire un cheval à la main et les bases des soins de rentrée (nettoyage du matériel).*

*Les enfants apprennent rapidement à faire des figures au sol et sur le cheval, faisant appel à leur courage, mettant à contribution leur sens de l'équilibre et de la coordination, valorisés sans arrêt par les petits exercices qu'ils exécutent. L'entraide est un des maîtres-mots de cette activité : aider à monter sur le cheval, à se rappeler des consignes, à s'occuper du cheval, etc.*

*Des petits travaux d'écuries viennent compléter l'activité voltige permettant d'appréhender ainsi le monde du cheval de diverses manières.*



*Le premier contact avec le cheval n'est pas toujours aisé et demande un accompagnement bienveillant*



*L'Atelier « développement des ressources » :*

*Les objectifs généraux de l'atelier « développement des ressources » dans le travail proposé à l'enfant sont :*

- *La valorisation*
- *La restauration de l'estime de soi*
- *Le développement de la confiance en soi*
- *La responsabilité de soi*
- *L'autonomie*

*Des objectifs plus spécifiques et personnalisés sont posés en fonction des situations, d'entente avec l'équipe.*

*Pour travailler dans ce sens, des techniques spécifiques et concrètes sont proposées à l'enfant, celles-ci sont:*

- *L'apprentissage du centrage*
- *La découverte de son potentiel*
- *Le développement de son potentiel*
- *La structuration et la réalisation de projet*

*Diverses techniques de centrage sont enseignées à l'enfant, qui peut ensuite les utiliser de manière autonome chaque fois qu'il en ressent le besoin. Ces techniques sont des protocoles reconnus de « brain-gym » et d'autohypnose ericksonienne adaptées à l'enfant. Elles lui permettent de gérer le stress, retrouver son calme, d'avoir accès à ses ressources. Elles favorisent également les connexions cérébrales utiles à l'apprentissage.*

*La découverte et le développement du potentiel se réalisent par le biais de créations utilisant les techniques picturales ou plastiques (dessin, peinture, collage, modelage,*

*papier mâché, techniques mixtes, etc.). En travaillant la matière, l'enfant est confronté à des choix, à des difficultés techniques qu'il doit résoudre et apprend ainsi à trouver des solutions créatives et personnelles. Il développe sa créativité en utilisant sa sensorialité et son intellect. Il peut alors prendre conscience qu'il est capable de réussir et reporter progressivement cet apprentissage dans le domaine scolaire.*

*L'enfant apprend en même temps à structurer son projet pour ensuite le réaliser de manière logique. Ce processus de la structuration lui sera utile pour gérer ses devoirs, ses affaires, ses horaires, etc. ainsi que dans la construction de son identité.*

*Les thèmes de travail sont adaptés aux problématiques, par exemple sous forme de contes. Dans sa création, l'enfant exprime symboliquement, de manière non verbale, son ressenti par rapport à la situation proposée. Cette situation, bien qu'isomorphe, ne lui appartient pas, il peut donc s'exprimer librement, ne se sentant pas directement impliqué. La mise en forme concrète de ce ressenti dans la création artistique lui permet de s'en libérer, d'en apprendre ce qui lui est utile et de passer à une étape suivante dans la construction de sa personnalité.*

*L'accueil dans l'atelier « développement des ressources » se fait soit en groupe soit de manière individuelle, en fonction des besoins exprimés par l'équipe ou par les enfants eux-mêmes.*

*L'accompagnement est basé sur les principes humanistes de Carl Rogers et sur le concept A.R.T.S. de Michel Kérouac (accueillir, reconnaître, transformer, séparer).*

*Les techniques de centrage sont communiquées à l'équipe qui peut les utiliser dans les temps éducatifs et scolaires.*

*Le travail de l'animatrice, Madame Marie-France Corminboeuf, est supervisé.*



## **Objectifs de la prise en charge**

*Les objectifs visés ont pour fonction de :*

- Sensibiliser les enfants à la vie en collectivité : *Le MATAS est un lieu de socialisation. Le regard posé par l'équipe se veut bienveillant. Les professionnels cherchent à se donner les moyens de comprendre et d'aider les enfants dans les diverses phases de leur développement. Chaque élève est invité à participer à la vie de groupe et à apprendre à se positionner dans celui-ci. Nous incitons et aidons l'enfant à développer quelques principes de vie commune comme l'écoute, l'entraide, le partage, l'initiative, la tolérance, le respect des codes de politesse. Nous nous efforçons de gérer de façon appropriée les problèmes relationnels liés à la vie collective (difficulté de partage, mise à l'écart, rejet) et essayons de faciliter la conciliation et la réconciliation.*
- Favoriser l'acquisition progressive de l'autonomie : *Responsabiliser les enfants, c'est les aider à apprendre à se débrouiller seuls mais c'est aussi, faire en sorte qu'ils se sentent concernés et valorisés par ce qu'ils font et ce qui les entoure. L'équipe encourage ainsi les enfants à prendre des responsabilités selon leurs capacités et leurs besoins spécifiques. Ces responsabilités se situent à plusieurs niveaux: envers soi, les autres, le matériel, l'environnement, etc.*
- Contribuer à l'éveil de chaque enfant : *Les enfants ont des besoins, des envies, des compétences qu'il faut valoriser. Par conséquent, le rôle de l'équipe est de les encourager, les motiver, les stimuler, les aider à découvrir, à aller plus loin, à progresser. C'est pourquoi, au travers des différents moments de la journée, nous cherchons à contribuer à l'éveil culturel, au développement de leurs capacités tant physiques qu'intellectuelles.*

## **Coaching pour l'enfant**

*Durant la prise en charge globale, un espace temps d'une heure par semaine est consacré spécifiquement et individuellement à chaque élève en vue de l'accompagner sur le chemin qui est le sien, en fixant de petits objectifs réalisables permettant d'avancer, pas à pas. Les parents qui le souhaitent peuvent également être accompagnés dans une demande en lien avec leur enfant.*

## **Le travail avec les familles**

*Un accompagnement familial est également proposé avec des rencontres, des échanges visant à décanter des situations problématiques et trouver de nouvelles pistes de prise en charge.*

## **La réhabilitation des compétences parentales – coaching parental**

*La prise en charge MATAS nécessite une étroite collaboration avec les parents et se fixe comme objectif de les accompagner à retrouver leur place auprès de leur enfant tant sur le plan scolaire qu'éducatif. Il est de ce fait important que les parents mettent du sens dans le suivi de leur enfant, comprennent clairement le placement temporaire extra-muros et participent activement aux prises de décisions et à l'évolution de leur enfant. Les parents sont des partenaires. Ils sont invités à participer aux rencontres, aux réseaux pluridisciplinaires et à tous les événements liés au projet mis en place pour leur enfant.*

## **Le travail en réseau et les rencontres**

*Le travail en réseau est essentiel pour une prise en charge optimale. Il est du ressort de l'équipe de rapidement mettre en place un réseau réunissant tous les professionnels gravitant autour de l'enfant afin de faire un point de situation et de construire un projet de prise en charge ou projet pédagogique. L'enfant est au centre des préoccupations. Les parents ont une place importante dans la constitution du réseau puisqu'eux seuls sont, dans la majorité des cas, détenteurs des informations. Aussi leur collaboration est-elle primordiale afin que l'accompagnement puisse se faire le plus efficacement et adéquatement possible. La prise en charge MATAS étant définie dans le temps, il est primordial de ne pas perdre de temps inutilement. Pour ce faire, des rencontres régulières avec la famille et l'école sont indispensables.*

## **L'approche de la réalité et la théorie du choix comme fil rouge de la prise en charge**

*La mise en place du MATAS a pour objectif la réinsertion la plus adéquate possible de l'élève dont le parcours scolaire a, à un moment donné, posé question aux professionnels et fragilisé le groupe classe. Un retour dans le cursus dit ordinaire nécessite un changement, aussi petit soit-il, et une prise de conscience quant aux bonnes raisons qui font qu'un changement est nécessaire. Cela est une des tâches principales du travail dans le MATAS : mettre du sens et apprendre à faire les meilleurs choix possibles en connaissance de cause. Pour se faire, le travail éducatif se base sur l'approche de la réalité et la théorie du choix de William Glasser. Les éducatrices de MATAS se forment depuis trois ans à cette théorie et l'appliquent au quotidien.*

*Les interventions auprès des élèves, se basent ainsi sur les fondements de la théorie et favorisent :*

- *la création d'un lien authentique entre l'adulte et l'enfant*
- *la confrontation à la réalité*
- *l'auto-évaluation des comportements*
- *l'apprentissage d'une conduite plus efficace*

*En se concentrant sur les besoins fondamentaux, en lien étroit avec les comportements de l'être humain, un travail de reconnaissance et de compréhension des attitudes et de la motivation peut se mettre en route. A partir des besoins non satisfaits et reconnus comme*

*tels, l'objectif est alors de, petit à petit, trouver des moyens pour combler ces besoins et cheminer vers un meilleur équilibre.*

*L'accompagnement des élèves, mais aussi de leur entourage, fait intervenir les habitudes constructives, telle que le nomme William Glasser, versus les habitudes destructives qui elles ne favorisent ni l'estime de soi, ni la motivation nécessaire à tout changement. Ces habitudes, mises en pratique par les professionnels mais aussi enseignées aux élèves sont les suivantes :*

- *Encourager*
- *Valoriser*
- *Respecter*
- *Soutenir*
- *Avoir confiance*
- *Accepter*
- *Toujours négocier les désaccords*

*Les habitudes destructives sont, quant à elles, réfléchies et dans l'idéal, amenées à être bannies. Celles-ci sont : blâmer, punir, critiquer, se plaindre, harceler, menacer, récompenser pour contrôler.*

*L'objectif premier de la théorie du choix est que l'être humain se responsabilise. Elle part du postulat que chacun est responsable de sa vie et de ce fait, de ses choix. Aussi est-il primordial d'apprendre à faire des choix responsables et efficaces. Cet apprentissage passe par la compréhension du comportement global, soit le lien qu'il y a entre nos actions, nos pensées, nos sentiments et nos manifestations physiologiques.*



*En collaboration avec l'équipe MATAS,  
Caroline Naef Grisel  
Juin 2013*